



Droit audiovisuel ; droit image ; projet vidéo amateur

Par **estia**, le **29/01/2010** à **10:03**

Bonjour,

la question concerne le domaine audiovisuel ; voici la situation :

- participation volontaire à un court-métrage, comme actrice, en 2007
- projet de court-métrage amateur, accord verbal pour participation
- le montage du court-métrage reste inachevé à ce jour
- en 2010, communication écrite au réalisateur de mon opposition à la diffusion d'images me représentant, à la diffusion de mon image dans ce court-métrage
- aucune réponse du réalisateur

Pour lever toute ambiguïté, le court-métrage ne comporte aucun caractère pornographique ou érotique.

En l'absence d'accord trouvé avec le réalisateur, et en cas de diffusion du court-métrage, d'utilisation de mon image, malgré mon opposition, quelles solutions existent ?

Dans l'attente de votre réponse,

Cordialement,